

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

17/01/19

12/02/19

2019-007722

**1. Intitulé du projet**

Restructuration du dépôt de Bus Lescure à Bordeaux (remisage et maintenance bus)

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

BORDEAUX METROPOLE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

JUPPE Alain, Président

RCS / SIRET

243 300 316 000 11

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.a): travaux et construction qui créent une surface de plancher comprise entre 10000 et 40000 m2	10 407 m2 de surface de plancher totale après travaux dont 7 707 m2 de surface de plancher créés.
41.b): dépôts de véhicules de 50 unités ou plus	Places de stationnement dans la halle et en extérieur : 217

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet consiste en la restructuration du dépôt de bus LESCURE accueillant le remisage et la maintenance des bus de Bordeaux Métropole. Les bâtiments existants seront démolis et / ou réaménagés.

Les surfaces suivantes seront impactées :

- La construction de bâtiments neufs destinés aux ateliers de maintenance des bus (2000m<sup>2</sup>) avec ses locaux annexes (environ 500 m<sup>2</sup> de vestiaires, bureaux, etc.) ;
- La construction et la réhabilitation de bâtiments permettant d'accueillir sur le site les activités administratives du délégataire de transports publics en charge de l'exploitation, actuellement positionnées dans le bâtiment Porte de Bordeaux (environ 8000 m<sup>2</sup>) dont un local de restauration pour le personnel ;
- La réhabilitation de la halle (environ 12 300 m<sup>2</sup>) ;
- La rénovation, la réorganisation et l'optimisation des espaces de stationnement de bus afin de pouvoir accueillir à minima 160 bus (diverses motorisations : GNV (Gaz naturel Véhicules), électrique gasoil), 38 mobibus et des véhicules de services ;
- Le maintien des fonctions techniques essentielles au site : station-service, compression gaz, tunnel de lavage.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le dépôt Lescure est un ensemble structurant situé dans l'Est de Bordeaux. Son positionnement stratégique sur la ceinture des boulevards de Bordeaux en fait un équipement indispensable pour le transport public de la métropole.

Le projet est donc de restructurer cette halle permettant d'atteindre les 3 objectifs suivants:

- assurer un dispositif technique, maintenu en site urbain, une fonctionnalité parfaite dans un écrin contraint
- recomposer l'îlot urbain en complément des bâtiments historiques présents, et ainsi renforcer l'esprit du lieu
- offrir aux services de transport de la métropole bordelaise une nouvelle image sur le boulevard; image d'un transport urbain structuré, cohérent et propre.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

2 grandes phases de travaux ont été prévues :

- Phase 1 : Déplombage, renforcement et remise en peinture de la charpente métallique existante, curages divers, rénovation des bâtiments existants jouxtant la halle actuelle et création de la zone de restauration.
- Phase 2 : Démolition de deux bâtiments, construction des ateliers de maintenance , magasins, locaux techniques et bureaux. Cet ensemble fonctionnel regroupe les bureaux du siège de l'exploitant du réseau ainsi que les bureaux de la direction de l'exploitation du dépôt.

La phase 1 est prévue être réceptionnée en septembre 2020 et la phase 2 en juillet 2023.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Dans la halle existante, est prévue pour l'ensemble des bus :

- Le remisage partiel (une partie des bus est prévue à l'extérieur dont les travaux sont prévus en phase 2)
- Le contrôle technique
- La distribution carburant
- La zone de lavage

- Les recharges électriques avec des postes localisés dans la halle et en dehors de la halle

Les zones contiguës à la halle seront destinées aux salles de prise de service et autres zones administratives en lien avec le fonctionnement du site. Un restaurant dédié aux salariés du site est aussi prévu.

- Dans la zone construite en phase 2 :

Le bâtiment administratif où sont présents :

- Accueil du site
- Ateliers où auront lieu les opérations de maintenance des bus
- Bureaux des différentes directions
- Salles de réunion

Les extérieurs

- La distribution de GNV qui sera située en extérieur

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à permis de construire et déclaration au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (rubriques 1413, 1435 et 2925).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface terrain	27 273 m2
surface plancher existante avant travaux	4 399 m2
surface plancher après restructuration	10 407 m2

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

25 rue du commandant Marchand  
33 000 BORDEAUX

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 36' 01" O Lat. 44° 50' 02" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

Le projet consiste en une restructuration du dépôt de bus Lescure existant.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit de la Gironde a été approuvé le 28/12/2012. Le terrain d'implantation du projet n'est pas concerné par ce plan. A noter que : - le boulevard Antoine Gautier et l'avenue d'Arès sont classés en voie de catégorie 2 et que le boulevard Georges Pompidou en voie de catégorie 3 par l'Arrêté Préfectoral du 02/06/2016 portant classement sonore des infrastructures terrestres, - le plan de prévention du bruit 2018-2023 pour Bordeaux est en cours d'élaboration.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Bordeaux est classée à l'UNESCO. La zone du projet n'est pas située dans le secteur inscrit. Il se situe en zone d'attention patrimoniale. Toutefois, la halle et ses annexes ont été reconnues par le club UNESCO comme éléments du patrimoine industriel local devant être conservés et mis en valeur dans le cadre du projet.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI de l'aire élargie de l'agglomération bordelaise a été approuvé le 7 juillet 2005. Ce PPRI est en cours de révision. Le projet se situe en dehors de toutes zones d'aléas. Le projet n'est concerné par aucun PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des zones de pollution, notamment au HAP, ont été relevées sur le site. Elles sont présentes au droit des cuves en lien avec l'activité antérieure. Dans le cadre des travaux, il est prévu la substitution des terres de déblai polluées par de l'apport de matériaux sains. Un remplacement systématique de tous les déblais pollués sera réalisé (les terres polluées seront envoyées en centre de stockage de déchets ultimes).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Bordeaux est située en zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est à plus de 2 km à l'Est du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'alimentation en eau potable du site se fera via le réseau public. La consommation en eau est estimée à 10000 m3 par an. Il est à noter que le site existant est déjà consommateur d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le dépôt de bus Lescure peut être concerné par des risques technologiques (incendie, explosion, déversement accidentel) qui sont toutefois maîtrisés par des mesures prévues par la réglementation des installations classées.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet étant le remisage des Bus de Bordeaux Métropole. Il y aura du trafic du aux départs et retours des bus et aux véhicules du personnel. Il est toutefois à noter que ce trafic est déjà existant.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est source de bruit lié au trafic des bus et aux installations présentes dans la halle (station-service, station de lavage, ...). Une analyse de l'impact sonore du projet a été réalisée démontrant que le projet n'aurait pas plus d'impact sonore qu'actuellement si des mesures sont mises en place (décrites dans le 6.4 description des mesures).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation des bus peut être à l'origine de vibrations. Dans ce cadre, l'état des surfaces des zones de roulage des bus sera particulièrement soigné, sans obstacle pouvant générer des phénomènes acoustiques et vibratoires.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera éclairé pour des raisons de sécurité. En l'absence de personnel, l'éclairage sera le minimum. Le projet se situant en milieu urbain, il est concerné par les éclairages publics sur les rues adjacentes au site.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement des véhicules non électriques générera des gaz d'échappement. L'atelier sera équipé de réseaux d'échappement permettant la collecte de ces gaz et leur acheminement vers des extracteurs placés sous la toiture des ateliers. La chaufferie gaz sera à l'origine de rejets atmosphériques comparables à ceux d'une chaufferie domestique. La cheminée de la chaufferie permettra la bonne diffusion des gaz de combustion.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets liquides du site sont les suivants : - eaux usées sanitaires rejetées au réseau public, - eaux résiduaires industrielles (issues du lavage des bus) rejetées au réseau public, après passage dans un séparateur à hydrocarbures. - eaux pluviales rejetées au réseau public, après passage dans un séparateur hydrocarbures.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents issus des voiries et de la station-service passeront par un séparateur hydrocarbures avant rejet au réseau public. De plus, il sera mis en place un ouvrage de régulation enterré permettant de limiter le débit de fuite au réseau public.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets issus de l'activité du site et leur filière de traitement seront : - huiles usagées, bidons souillés, chiffons souillés... issus de l'atelier, - déchets banals issus des bureaux, - papiers/cartons, - boues des séparateurs d'hydrocarbures.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les rejets d'eaux pluviales seront régulés avec la mise en place d'un ouvrage de rétention enterré avant rejet au réseau public. De plus un séparateur hydrocarbures sera mis en place pour traiter les eaux pluviales de voiries, de la station-service et de lavage.

Des mesures seront prises pour limiter les nuisances sonores:

- écran acoustique de 7 m de haut sur les limites de propriété Nord et Est
- mise en œuvre d'une ombrière sur une partie des zones de stationnement des bus au GNV avec sous-face absorbante.
- la performance acoustique de la halle sera renforcée avec des dispositifs acoustiques tels que : tranchée périphérique acoustique ; piège à son ; le traitement de la sous-face de la couverture avec des panneaux absorbants ; un écran acoustique sur le mur nord de la halle ; remplacement de parties vitrées ; des portiques acoustiques pour la station-service et la station de lavage.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situera en milieu urbain. Toutefois les incidences du projet sur l'environnement seront faibles et maîtrisés. Des mesures seront prises pour limiter l'impact sur les riverains.

Il est à noter que des concertations avec les riverains se sont déroulées pour permettre de répondre à leurs attentes et d'intégrer au mieux le projet (annexe a jointe au cerfa).

Par conséquent, il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact détaillée pour ce projet.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe a: Bilan concertation riverain

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Bordeaux

le,

16/01/2019

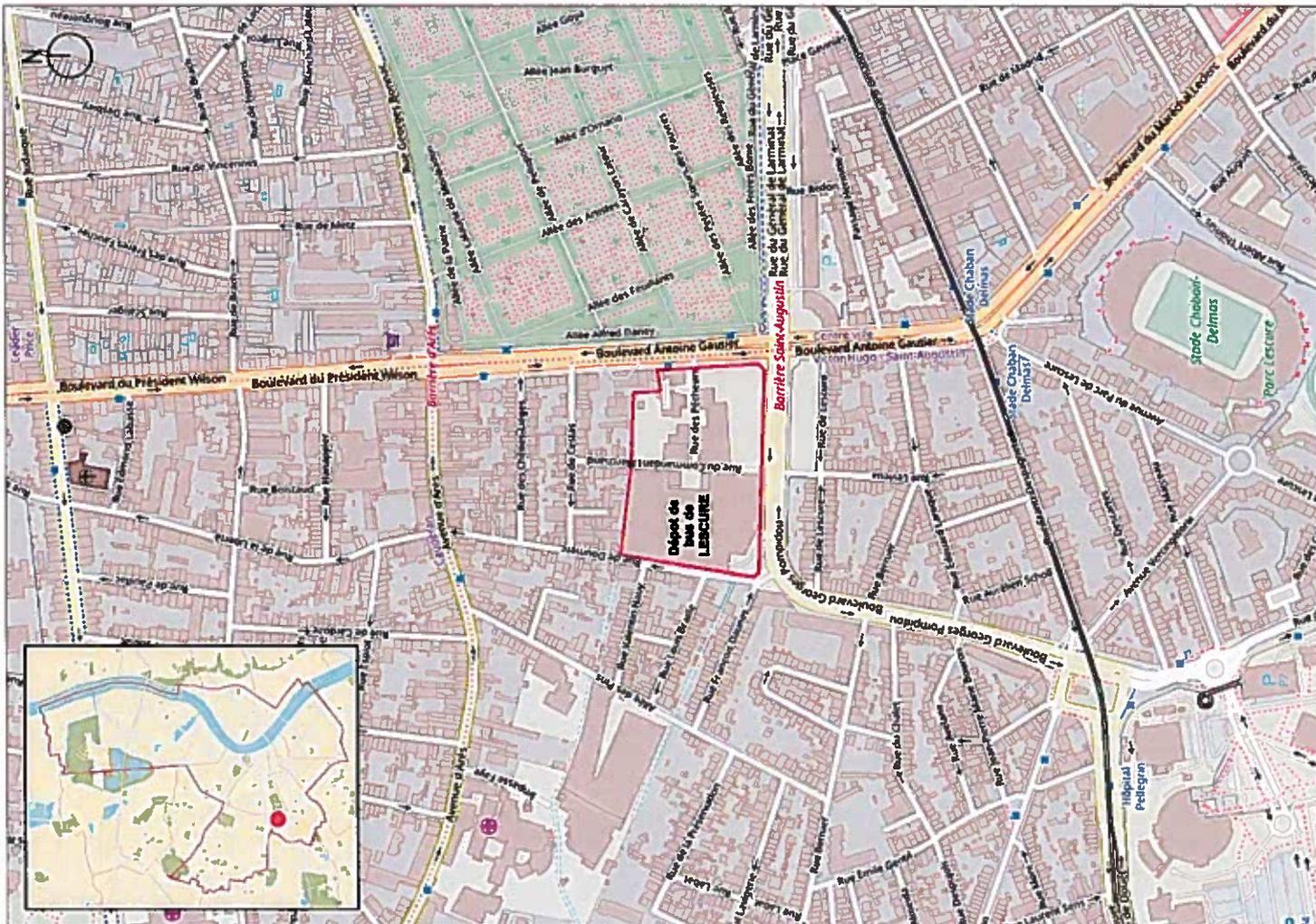
Signature

po K. Mabillon



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



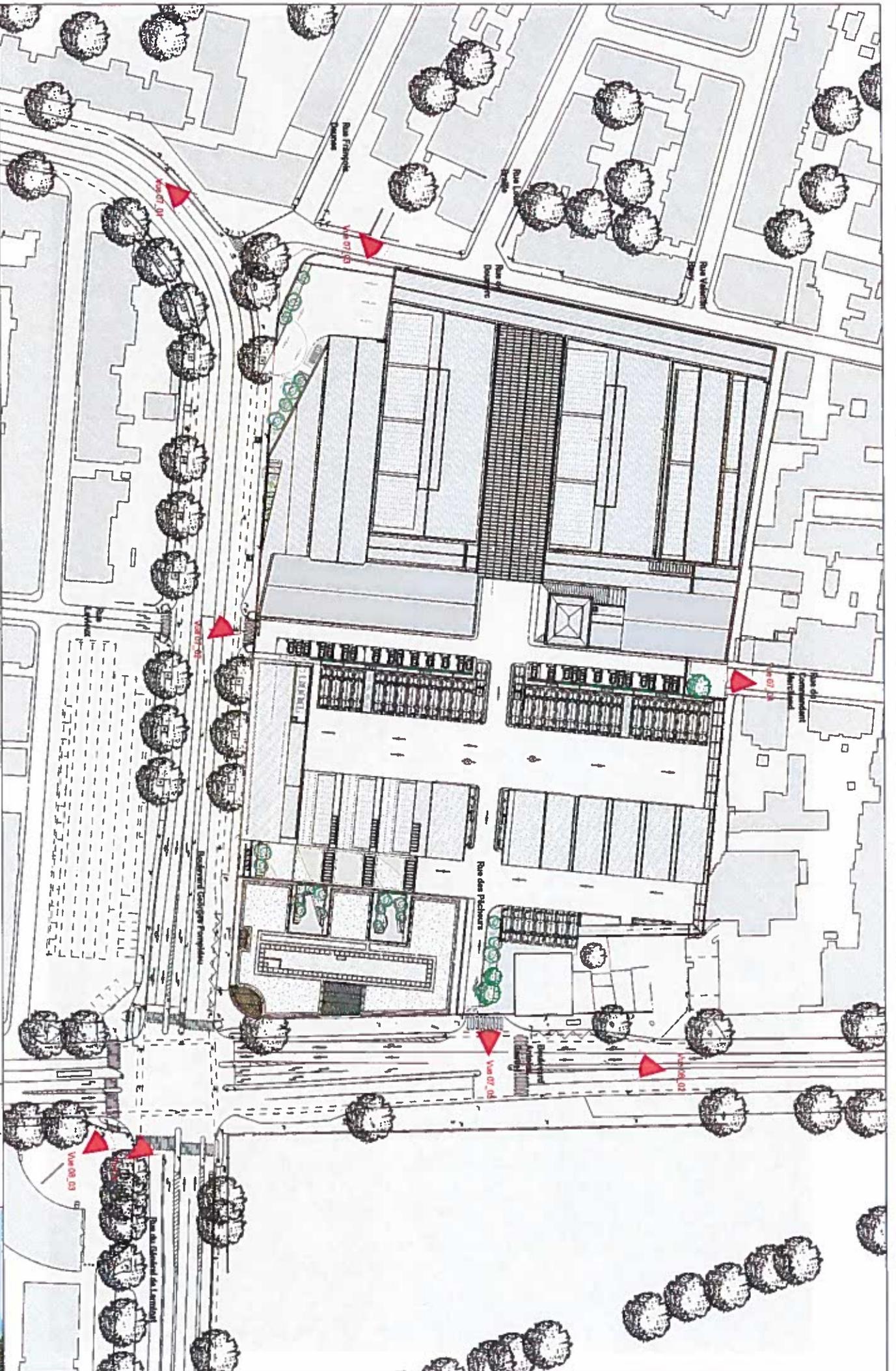


<p align="center"><b>Bordeaux</b> Boulevard Antoine Coulier / Boulevard George Pompidou / Rue de Doumerc Restructuration du <b>Dépôt de bus LESCURÉ</b></p>					
<p align="center"><b>Plan de situation</b></p>					
<p align="center"><b>MAÎTRISE D'OEUVRE</b></p> <p>Architecte Hervé GZ - Ruelin &amp; Poiré - Quai Armand Lakanal - CS 60 004 33 070 - BORDEAUX Tél: 05 57 19 59 19 Email: architecte@hgzp.com</p> <p>ACMR 120 rue de la République - 33000 - BORDEAUX Tél: 01 43 24 73 10 Email: info@acmr.fr</p> <p>Bureau d'étude ICE 17 rue Paul Merle - LAC COMBO - CS 30431 - TOULOUSE Cedex 1 Tél: 05 62 72 41 41 Email: emm@ice.fr</p> <p>ROYAL HOUTIER 179 rue du Jardin Public - 33000 - BORDEAUX Tél: 05 54 06 63 81 Email: contact@royal-houtier.com</p> <p>Economiste &amp; CPC 87 Quai des Queyries - 33100 - BORDEAUX Tél: 05 64 10 01 50 Email: contact@overwe.fr</p> <p>Acousticien 71 avenue Léon Blum - 33000 - PESSAC Tél: 05 54 02 54 58 Email: info@acoustique.com</p> <p>Conducteur technique SODORC 3 Impasse Nery le Châtelier - 33700 - MÉRIGNAC Tél: 05 57 06 10 10 Email: satorc.com@orange.fr</p> <p>CFPS VERMAS 40 Avenue Ferdinand de Lesseps - 33112 - CESTAS Tél: 05 56 87 41 32 Email: boulogne@vermas.com</p>	<p align="center"><b>MAÎTRISE D'OUVRAGE</b></p> <p>BORDEAUX METROPOLITAIN Espérance Champs de Gaudy 33500 Bordeaux Conduite d'opération Direction des Travaux de la Ville 2507 Boulevard Alfred Dorey 33000 BORDEAUX Assistance à l'adresse d'ouvrage</p> <p>OPMO CPC Général ARTISA AMO BR FRESBLANCE AMO Economie BIMAGES Contrôleur ISI SODIA AMO Environnement gestion déchets GAMMA AMO Architecture ZETEC BT AMO Transport</p>				
Ind.	émission	modification du document	dessiné par	vérifié par	date
2	1	2	2	0	1
<p align="center">date de création</p>		<p align="center">date de modification</p>		<p align="center">plan numéro</p>	
A	R	C	D	B	L
<p align="center">indice phase</p>		<p align="center">échelle</p>		<p align="center">P C 0 1</p>	









Restructuration du		N° Affaire		Zone		Plan numéro		Echelle	
<b>Dépôt de bus LESCURE</b>		DBL		Générale		PC7/PC8		1 : 1000	
BORDEAUX - Boulevard Antoine Gaudier / Boulevard Georges Fompdou / Rue de Dourenc		Émetteur		Niveau		Date de diffusion			
BLP		PC		PM		21/12/2018			
Plan de repérage des prises de vue		Lot		Type de doc		Plan			
ARC		PL		PM					



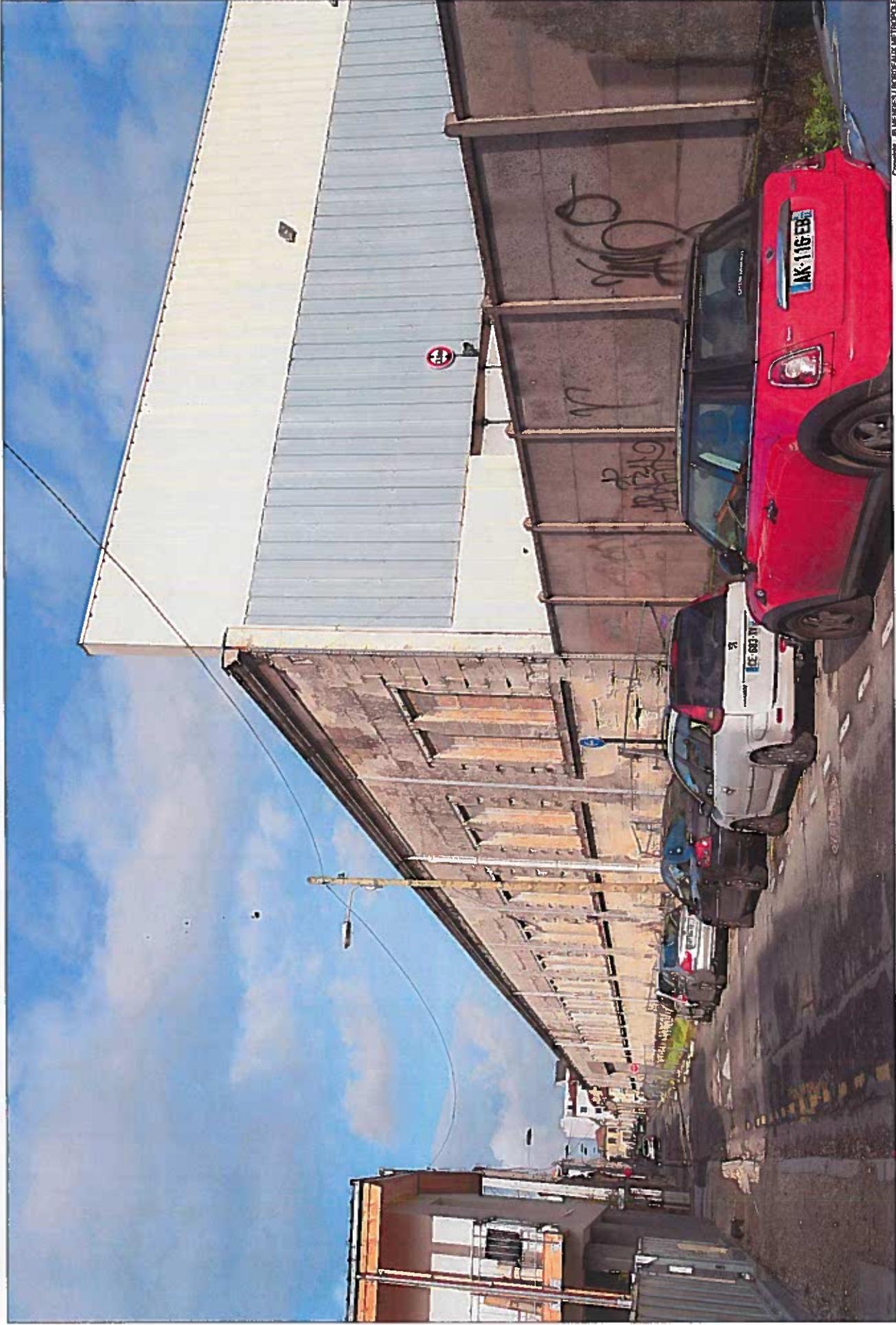




CHARRIER JEANNEES / BORDOISAIN METROPOL

Photographie prise le 10/12/2018	Date 21/12/2018	PC 7_02	
Bordeaux		APS	DCE
Bureau d'architecte / Bureau d'études / Bureau de permis		PC	PRO
<b>Photographie Terrain dans l'environnement proche] -</b> <b>croisement rue commandant Marchand et Boulevard Georges Pompidou</b> <b>Restructuration du Dépôt de bus LESCURE</b>			





Copyright © MEYERSS / BORDEAUX METROPOLE

Photographie prise le  
11/12/2018

Bordeaux  
Bureau d'Architecture / Urbanisme / Service de l'Urbanisme

Date 21/12/2018

**Photographie**[Terrain dans l'environnement proche] - Rue de Domerc

Restructuration du Dépôt de bus LESCLURE

PG 7_03	PG	DCE	PRO
APS	PC		





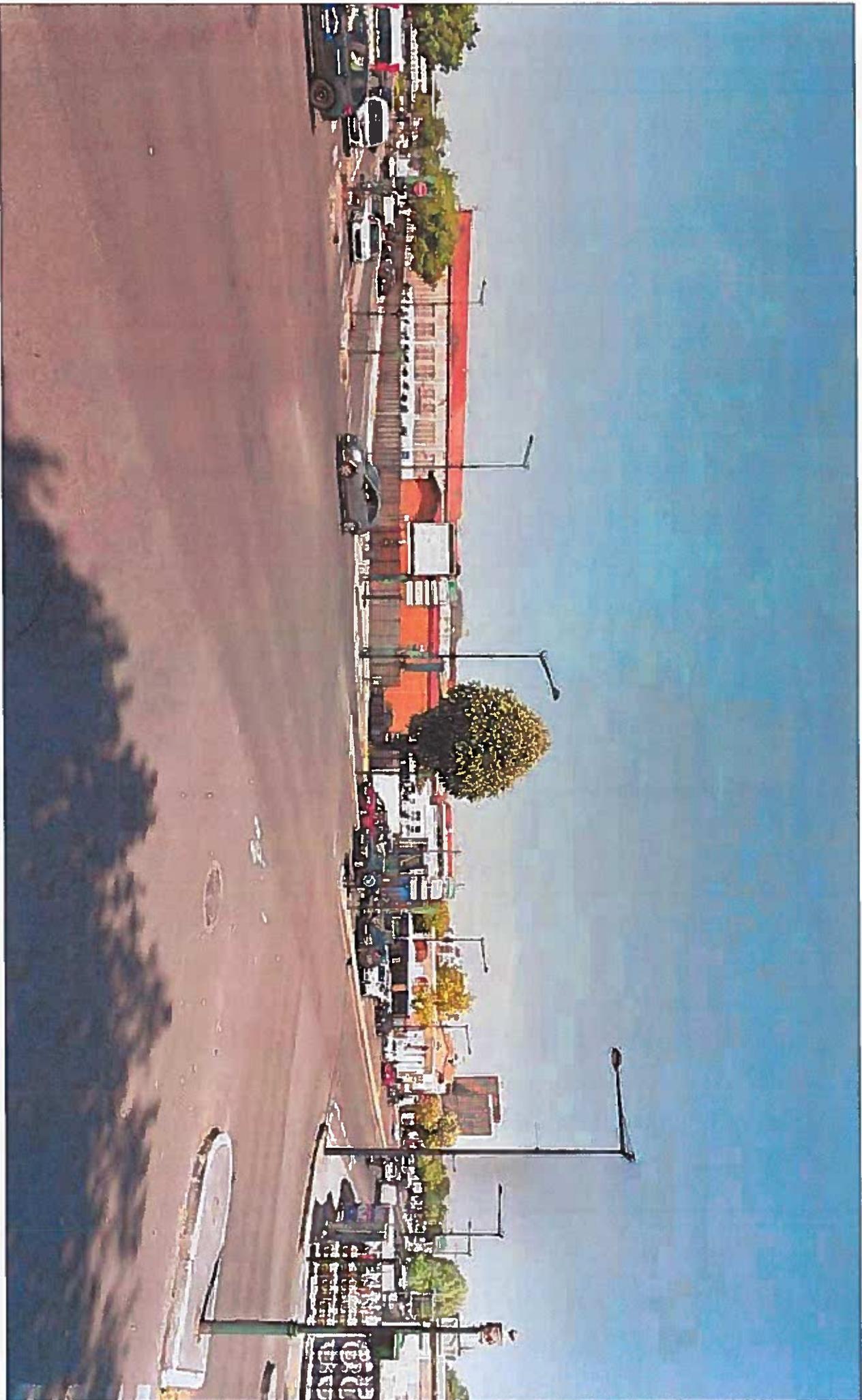


Copyright : M MENEGES / BORDEAUX METROPOLE

Photographie prise le 10/12/2018	Date 21/12/2018
Bordeaux Bureau Aménagement / Aménagement Energie Transport / 14-16 Boulevard	

Photographie[Terrain dans l'environnement proche] - Entrée depuis boulevard Antoine Gaulier	PC 7_05
	APS PC DCE PRO
Restructuration du Dépôt de bus LESCLURE	





Date 21/12/2018

Bordeaux

Assessment Studies Studies / Assessment Studies / Assessment / Parc de la Gare

## Photographie [Terrain dans le paysage lointain] - Angle boulevards

Restitution du Dépôt de bus LESCURE

PC 6\_01

APS DCE

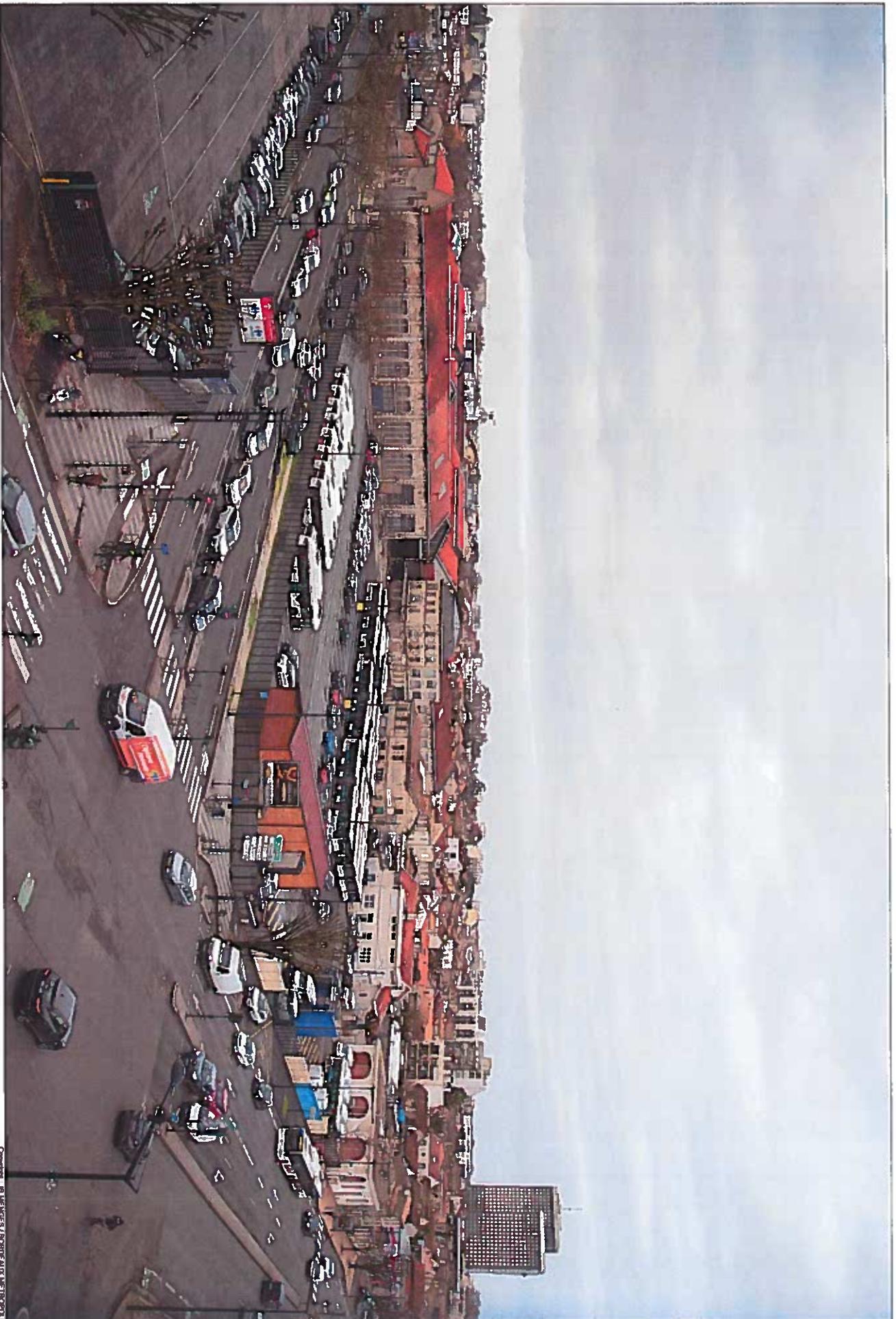
PC PRO





Copyright J.B. MENESTI / BORDÉAUX METROPOLÉ

Photographie prise le 10/12/2018	Date 21/12/2018	PC 8_02					
Bordeaux Bureau d'Architecture d'Intérieur / Architecture d'Intérieur / Urbanisme	Photographie [Terrain dans le paysage lointain] - Boulevard Antoine Gautier Restitution du Dépôt de bus LESQUIRE	<table border="1"> <tr> <td>APS</td> <td>DCE</td> </tr> <tr> <td>PC</td> <td>PRO</td> </tr> </table>	APS	DCE	PC	PRO	
APS	DCE						
PC	PRO						



Copyright 2016 MENZIES / BOURGAIN M&I INNOVATION

Photographie prise le  
10/12/2016

Date 21/12/2016

PC 8.03

Bordeaux

Photographie [Terrain dans le paysage lointain] - Vue générale du site

APS  
PC



Autre(s) photo(s) prises / Autres images / Autre(s) vue(s) de terrain

Restructuration du Dépôt de bus LESCURE

DCE  
PRO

